

JE NE SAIS PAS COMMENT M'EN SORTIR

Par Nico33 Postée le 29/07/2020 09:08

Bonjour, J'ai des problèmes de jeux depuis des années (Casino, Paris sportifs, poker). J'ai accumulé des dettes à cause de cela. J'arrivai très difficilement à garder la tête hors de l'eau depuis 3/4 ans mais aujourd'hui je suis complètement dans l'impasse. Ma femme m'a déjà mis plusieurs ultimatim par le passé. Elle n'est pas au courant de l'ampleur de mes dettes. Aujourd'hui je dois rembourser plusieurs milliers d'euros avant la fin de la semaine. Sinon je risque de perdre ma maison. A cela s'ajoutera le départ de ma femme et mon fils quand elle apprendra tout ça... Bref je n'ai plus de solution. Ces problèmes m'ont anéanti ces dernières années. J'ai perdu toute confiance en moi, j'ai mis de côté tous mes projets, je me sens extrêmement seul face à cela. Quelqu'un a t'il vécu une situation similaire ?

Mise en ligne le 29/07/2020

Bonjour,

Nous comprenons tout à fait votre détresse et votre désir d'être soutenu et épaulé dans cette épreuve.

Sachez tout d'abord qu'il existe des solutions pour se faire aider, à la fois sur la question de vos pratiques de jeux mais également concernant votre situation financière.

Pour être aidé à diminuer ou arrêter le jeu, vous pouvez vous rendre gratuitement dans un centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) afin d'y rencontrer des professionnel sous forme de rendez-vous confidentiels.

L'équipe est généralement composée d'infirmiers, de psychologues, de médecins addictologues et d'assistants sociaux. Leur mission est de vous accompagner, objectif après objectif, dans votre désir de diminution ou d'arrêt.

Nous vous joignons un lien vers la rubrique "adresses utiles" où vous pourrez retrouver un CSAPA proche de chez vous.

Vous pouvez également demander une procédure d'interdiction volontaire des casinos et jeux en ligne. Nous vous joignons également un lien qui détaille cette procédure valable au minimum 3 ans.

Par rapport à vos difficultés financières, nous vous invitons aussi à vous rapprocher soit d'une assistante sociale de secteur par le biais de votre mairie, soit de l'association CRESUS, présente dans de nombreuses villes en France.

Ceci dit, vous êtes ici dans la rubrique "question/réponse" qui nous permet simplement de vous répondre mais qui n'est pas un espace d'échange. Nous vous communiquons un lien vers la rubrique "forum" dans laquelle vous pourrez partager votre expérience avec une communauté très bienveillante et soutenante.

Vous pouvez également en discuter avec nous par téléphone ou par tchat, afin d'obtenir une écoute et des conseils plus précis, adaptés à votre situation. Nous sommes joignables par téléphone au 01 74 75 13 13 de 08h à 02h et par tchat de 08h à 00h.

Bon courage à vous,

Bien à vous

En savoir plus :

- Forums Joueurs info service
- Adresses utiles du site Joueurs info service
- Procédure d'interdiction volontaire de jeu
- Association CRESUS